



APPEL A PROJETS DOCUMENTAIRES

Programmation 2023

Lille, le 22 décembre 2022

Wéo a renouvelé avec la Région Hauts-de-France son Contrat d'objectifs et de moyens (COM) pour l'année 2023 portant, notamment sur le soutien et la valorisation de la production audiovisuelle. Pour cette action, la chaîne bénéficie d'un budget dont il faut déduire la TVA et les taxes SACEM.

Cette somme doit permettre de favoriser entre autre la production d'œuvres audiovisuelles documentaires de rayonnement national, documentaires de proximité, web documentaires.

Dans ce cadre, la chaîne lance donc un nouvel appel à projets de films documentaires auprès des producteurs intéressés par cette initiative visant à proposer aux habitants des Hauts de France, via la télévision régionale, des programmes de qualité. Par ailleurs, cette initiative vise aussi à contribuer au développement de la filière audiovisuelle en Région et proposer aux producteurs une meilleure mise en marché de leurs œuvres.

Par ailleurs, la chaîne souhaite également s'engager sur des documentaires qui résonnent avec l'actualité des Hauts-de-France et dont les sujets sont concernant.

En 2022, ce dispositif a permis de lancer la production de 18 documentaires, validés par le comité de lecture qui s'est réuni à 3 reprises.

Il est rappelé que les projets doivent être soumis par des entreprises de production d'œuvres cinématographiques et/ou audiovisuelles au sens des articles 2 et 4 du décret n°90-66 du 17 janvier 1990 modifié dont le code APE est le suivant : APE 5911A ou 5911C.

Durée de l'appel à projets : année 2023.

1/ Calendrier

Conformément aux attendus du COM, les projets seront examinés par un comité d'experts qui se prononcera notamment sur la qualité artistique et la viabilité économique des projets, dans le respect de la ligne éditoriale de la chaîne. Ce comité se réunira trois fois par an :

1^{er} comité : le 28 février 2023

Dépôt des dossiers : **02 février 2023**

2^{ème} comité : le 29 juin 2023

Dépôt de dossiers : **25 mai 2023**

3^{ème} comité : le 03 octobre 2023

Dépôt des dossiers : **06 septembre 2023**

Les dossiers sont à remettre à : Claudie DEGLAVE – Wéo – 8, place du Général de Gaulle – 59000 LILLE - cdeglave@weo.fr

Nous remettre lors du dépôt 2 exemplaires du dossier en version papier et 1 exemplaire en version numérique.

2/ univers éditoriaux souhaités

Pour cet appel à projets, la chaîne souhaite des propositions répondant à trois grands univers éditoriaux :

- la reconnection sociale : des histoires simples et exemplaires de gens ordinaires.
- les phénomènes de transition : économique, climatique, écologique, ...
- Le rire, la créativité

a. Les grands faits structurants du territoire

La région est concernée par de grands faits structurants, qui impactent les territoires et ceux qui y habitent. Ces documentaires doivent décrire l'histoire des transformations. Exemple : le littoral, la métropolisation, les combats sociaux, la frontière rural / urbain, la transformation urbaine, le transfrontalier, les mutations industrielles, le portrait d'une entreprise centenaire, la ré-industrialisation, l'industrie de demain.

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- La vie dans les petites communes éloignées des centres urbains
- Le quotidien des élus

b. Grandir et vivre dans les Hauts de France

- Les jeunes aujourd'hui : leurs attentes, leurs espoirs, leurs inquiétudes. Comment s'épanouir dans notre région ? En y retrouvant nos valeurs fortes : travail, authenticité, solidarité...
- Les hôpitaux en crise

c. Les personnalités inspirantes

Portraits de personnalités célèbres, originaires de notre région, qui ont aujourd'hui un rayonnement international et qui exportent nos valeurs et notre culture.

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- Les jeunes chercheurs
- Des sportifs régionaux dans le cadre des Jeux Olympiques
- Les aventuriers
- Les grandes fortunes (Bernard Arnault, etc...)
- Les youtubers, influenceurs...

d. L'ordinaire des gens biens

Des gens ou des communautés de gens anonymes font des miracles quotidiens : solidarité, culture, quartiers. Le story telling de ceux qui font bouger la région.

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- l'univers des établissements de santé de Berck (comment réparer les gueules cassées, les assos...)
- La police (brigade des mineurs, violences familiales...)
- Le travail de nuit
- Mes débuts dans la vie (mon premier job, ma première boîte, mon premier chantier, ma première maison)

e. Les belles histoires artistiques et culturelles

Notre région a une offre culturelle intense. Mettre en scène ses équipements, ses artistes, ses événements.

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- La vie intime et les coulisses d'une entité ou d'un événement culturel
- Les jeunes créateurs (maison de la culture, ateliers de création artistique....)

Pour les documentaires concernant une structure de spectacle vivant ou un spectacle, les projets doivent être portés par une société de production audiovisuelle et doivent faire l'objet d'un travail d'écriture artistique. (Il ne s'agit pas d'effectuer une captation pure et simple d'un spectacle). Ceux-ci devront également répondre aux différents critères d'éligibilité, comme pour tout autre documentaire présenté au comité de lecture.

f. L'insolite

Une histoire incroyable peut être le point de départ d'un documentaire : insolite, surprenant...

g. Le monde économique et ses innovations

Tout ce qui touche à l'innovation dans les filières d'excellence de la région : numérique, automobile, agro-alimentaire, santé, transports...

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- l'économie circulaire
- l'innovation dans l'agriculture et l'agro-alimentaire
- l'aéronautique
- l'industrie automobile à la veille d'une révolution
- La préservation de la biodiversité en Hauts-de-France

h. L'art de vivre

Gastronomie, les produits qui se démarquent, les producteurs, la restauration, les loisirs nature...

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- La pêche
- La chasse
- La filière sucre
- L'amour des « bêtes » : éleveurs passionnés de bêtes de concours (chiens, chats, oiseaux...)

i. Le patrimoine

Le patrimoine vivant avec la langue, le patrimoine culturel avec les musées, les architectures et le patrimoine festif avec les traditions conviviales et les rencontres.

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- Remise en valeur du patrimoine oublié ou peu médiatisé (patrimoine rural, patrimoine industriel, patrimoine maritime)
- Archéologie (fouilles préventives...)

3/ composition du comité de sélection

Présidence : Jean-Michel Lobry – PDG Wéo

Godefroy Vujicic – Directeur de Pictanovo

Pierre-Jérôme Montenot – Rédacteur en chef de Wéo

Jean-Paul Bougeard

Isabelle Cadière - Réalisatrice

Elena Piacentini – Ecrivaine et scénariste

Pauline Chasserieu – ACAP

Clément Mouly – INA Nord

4/ Eligibilité du projet et points de vigilance

Ne sont pas éligibles : les reportages d'actualité, magazines, émissions de flux et de télé-réalité, films institutionnels.

Pour rappel, les projets présentés sont destinés à une case documentaire de 52 minutes.

Sont recherchés les projets pouvant répondre à la définition suivante :

Œuvres réalisées par des auteurs/réalisateurs, témoignant d'un regard singulier sur les sujets traités, ayant nécessité un temps d'écriture, de repérages et de préparation nécessaire à la profondeur du traitement, des temps de tournage et de montage permettant une véritable écriture cinématographique.

Les points d'appui des documentaires doivent être dans notre région. Nous serons vigilants à instruire des sujets qui concernent l'extension du périmètre régional et le versant sud de la Région.

Ces documentaires seront multi-diffusés sur les différentes antennes de la chaîne (Wéo Nord-Pas de Calais, Wéo Picardie, Ma Télé), avec une promotion dans les émissions (le réalisateur sera sollicité) avec la perspective d'identifier dans les grilles de programmations un rendez-vous régulier dédié à la production audiovisuelle.

Nous serons attentifs aux propositions du producteur pour une vie « digitale » du projet.

Nous incitons les producteurs à chercher d'autres diffuseurs pour élargir le champ de leur prospection quant au montage financier de leur production.

Une attention particulière sera portée à une juste rémunération des auteurs, ainsi qu'aux dépenses effectuées en région (location de matériel, emploi de techniciens régionaux, moyens de post-production, etc...).

5/ Composition du dossier

- une note d'intention de réalisation
- une note du producteur expliquant le choix de la Région comme partenaire
- le synopsis
- le scénario
- le devis type CNC détaillé par grands postes comprenant une évaluation des dépenses en région
- le plan de financement prévisionnel précisant les accords déjà obtenus (joindre une copie de ceux-ci au dossier)
- le CV de l'auteur
- le CV du réalisateur
- les références de la société de production

Tout dossier incomplet ne sera pas présenté au comité de lecture.

6/ Publication

Vous retrouverez cet appel à projet sur le site de Wéo : [www .weo.fr](http://www.weo.fr)

Ainsi qu'une actualisation régulière des thématiques recherchées en fonction de l'actualité.

Contacts :

Jean-Michel LOBRY – 06.11.26.75.86 – jmlobry@weo.fr

Claudie DEGLAVE – 03.20.63.67.27 – cdeglave@weo.fr

Pierre-Jérôme MONTENOT – 03.62.59.11.09 – pjmontenot@weo.fr